

Le jardin, objet de promotion de la santé

Pilotes : ARS - Conseil régional - DRAAF

Références PNSE 2

Réduction des substances toxiques dans l'air et dans l'eau (plan écophyto 2018)

Protéger la population des contaminations environnementales liées à l'eau

Action 29 : réduire les apports de certaines substances dans le milieu aquatique

Action 30 : améliorer les connaissances sur les expositions aux pesticides



Contexte et état des lieux

Le jardin, lieu de loisirs et de production alimentaire, est à la croisée de nombreux enjeux liés à la santé et à l'environnement. L'entretien d'un jardin, et en particulier d'un jardin potager, permet de concilier exercice physique et diversification de l'alimentation. Il permet également d'accompagner des actions d'insertion des populations défavorisées. L'utilisation de produits phytosanitaires a un impact sur la santé et sur l'environnement (eau, air, aliments produits). Le jardin est un lieu où le particulier peut être acteur du développement durable par l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires, l'utilisation de techniques alternatives et le recyclage des déchets verts par le compostage.

Avec près de quatre millions de personnes et une tradition bien ancrée du « jardin ouvrier », le nombre de jardins potagers et d'agréments est important dans le Nord - Pas-de-Calais, qui compte la plus importante implantation de jardi-

neries ces dix dernières années. Par ailleurs la pratique du jardinage aux fins alimentaires est d'autant plus appréciée que l'accès aux produits alimentaires de base est de plus en plus difficile, notamment chez les populations les plus défavorisées.

Le plan Ecophyto 2018, mis en œuvre par le ministère chargé de l'agriculture, et dont le suivi est assuré par le Comité Régional d'Orientation et de Suivi Ecophyto, a pour objectif de faire évoluer les pratiques pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, quel que soit les utilisateurs. Le plan prévoit de développer des actions spécifiques pour les jardiniers amateurs.

Dans le cadre du PRSE2, les synergies avec les actions de promotion des jardins potagers, du jardinage chez les jeunes (en lien avec le PNNS), du recyclage des déchets verts et de la diversification de notre alimentation peuvent être développées.

Quelques chiffres

En France :

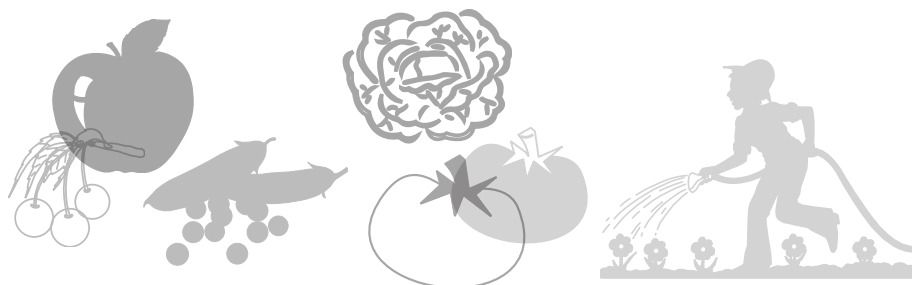
- 70 000 T de pesticides sont utilisés par les agriculteurs
- 2 000 T pour les collectivités et entreprises
- 8 000 T par les particuliers (source : UIPP)

En région :

- multiplication du nombre de jardineries : on en dénombre 165, sans compter les rayons « produits pour le jardin » de la grande distribution.

Résultats attendus

- réduire les produits phytopharmaceutiques employés par les jardiniers amateurs,
- améliorer la qualité des eaux
- protéger la santé des jardiniers et de leur famille,
- diversifier de l'alimentation.



Opérations

Promouvoir les jardins potagers, notamment au travers du partenariat avec les collectivités, les associations et les acteurs sociaux

Accompagner les jardiniers amateurs à l'utilisation raisonnée des pesticides et promouvoir les techniques douces de lutte contre les nuisibles

Promouvoir les actions de compostage des déchets verts et leur utilisation dans les jardins, notamment par la sensibilisation des collectivités

Promouvoir les actions de sensibilisation au jardinage en milieu scolaire

Indicateurs de suivi

Taux de fréquentation des sites internet mis en place (techniques alternatives, bulletin de santé du végétal)

Nombre de manifestations et formations organisées

Nombre de collectivités, et donc de foyers, pouvant acquérir auprès de la collectivité un composteur

Nombre d'écoles ayant mis en place une sensibilisation à la pratique du jardinage dans le cadre de leur programme scolaire